



Communiqué de presse du Réseau wallon de lutte contre la Pauvreté (RWLP)

Les militants-tes du RWLP sont plus qu'inquiets d'apprendre que dans le cadre d'un audit qui rend un avis défavorable sur le fonctionnement au forfait, la Ministre de la santé impose un moratoire qui va asphyxier les Maisons médicales ... et tuer une dynamique d'accès à la santé qui fait quotidiennement largement ses preuves.

Les militants-tes du RWLP se demandent à quel moment les familles qui vivent dans la pauvreté, et les organisations qui les représentent, ont été consultées par les spécialistes en charge de cet audit.

A quel moment des personnes, des familles ont pu être entendues sur l'importance d'une prise en charge globale de leur santé par une équipe, et sur l'impérieuse condition de lever les freins financiers pour des personnes et familles confinées à la survie ? Si les spécialistes en charge de cet audit ont étudié le lien entre les objectifs chiffrés de réduction de la pauvreté en Belgique, la lutte contre la pauvreté infantile, l'accès à la santé et le report des soins ? Les militants-tes sont inquiets car ils le savent, eux, qu'handicaper l'accès aux soins généralistes de première ligne, c'est forcément augmenter le report de soin avec toutes les conséquences qu'ils en subiront. Ce qui par ailleurs, affectera les résultats en matière de santé publique et augmentera les dépenses de sécurité sociale à cause de prises en charge plus tardives dans des dispositifs nettement plus coûteux (hospitalisation, examens spécialisés, maladies chroniques, etc.).

Les bénéficiaires finaux, ceux qui fréquentent les Maisons médicales au forfait, se demandent pourquoi démanteler un des dispositifs les plus efficaces en matière d'accès à la santé pour eux... et qui plus est rencontre la définition de l'OMS « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » dont ils peuvent nommer les bienfaits. Bien au contraire, ils estiment qu'il manque des Maisons médicales et qu'il est regrettable que bon nombre de personnes et familles doivent renoncer au fait de bénéficier d'une prise en charge globale dans ce cadre. Des témoignages montrent en quoi cette prise en charge globale de la santé de familles particulièrement appauvries s'est améliorée lorsqu'elles vivent dans un quartier ou une commune où elles peuvent fréquenter une Maison médicale, et à l'inverse le désarroi lorsqu'un déménagement les conduit sur un territoire où il n'en existe pas.

L'expérience de militants-tes du RWLP démontre également que la Maison médicale s'inscrit dans le parcours de vie des personnes et familles, très fréquemment en interaction avec le milieu associatif local (culturel, éducation permanente, insertion sociale, etc.). Inutile de dire



Maisons médicales et lutte contre la pauvreté font très bon ménage !

en quoi ceci est porteur en termes d'affiliation et de réaffiliation sociale.

Le RWLP ne peut imaginer une minute que la Ministre de la santé, impliquée dans un gouvernement qui dit vouloir réduire la pauvreté, puisse mettre à mal un dispositif qui a largement fait ses preuves tant en termes d'accès à la santé, que de réduction des inégalités dans l'accès à la santé, que de réduction du non-recours, et de travail sur la mixité sociale. Le RWLP ne peut imaginer que la Ministre de la santé et le Gouvernement veuillent grever les caisses de la sécurité sociale en affectant de façon directe la prise en charge généraliste de la santé en première ligne.

Le RWLP demande à la Ministre de la santé de revoir sa position en levant le moratoire qui étouffe le secteur, d'ouvrir le dialogue avec toutes les parties concernées, et notamment de compléter le travail d'audit par un travail qualitatif en consultant les bénéficiaires et singulièrement les acteurs de luttes contre la pauvreté.

L'exclusion de l'accès à la santé est en totale contradiction avec la lutte contre la pauvreté.

Contact : Gaëlle Peters, Animatrice politique en matière de réduction des inégalités et lutte contre la pauvreté au Réseau Wallon de Lutte contre La Pauvreté.

081/31 21 17 - 0476/882948 - g.peters@rwlp.be